



Hydrodiplomatie et Changement Climatique pour la Paix au Moyen-Orient : Cas du Bassin du Jourdain

Colloque au Sénat, Paris, le 13 Décembre 2016
Salles Monnerville & Vaugirard

Note de Concept

La Méditerranée est considérée comme une « écorégion » dont le développement est déjà fortement pénalisé par la dégradation de l'environnement couplé d'une forte croissance démographique avec une concentration urbaine dans les zones littorales sensibles ; une région dont les ressources en eau et en énergie sont vulnérables et inégalement réparties, sans oublier la sécurité alimentaire qui engendre de forts mouvements de migration et de déplacement des populations. De plus cette région encourt des risques naturels non-maîtrisés. Le bassin méditerranéen constitue une des principales zones de contact, de fracture et d'interdépendance Nord/Sud et enfin une zone où les vulnérabilités politiques et l'absence de démocratie engendrent une décroissance socio-économique au niveau des pays du Sud-Est.

Le 1^{er} décembre 2015 et dans le cadre des activités liées à l'adaptation aux défis du changement climatique, un séminaire portant sur « **L'hydro-diplomatie pour la Paix au Proche Orient** » a été organisé au Sénat, à l'initiative de M. le ministre Arthur Nazarian et du Sénateur Olivier Cadic, Sénateur représentant les français établis hors de France, ainsi que de Mr. Fadi Comair Président d'honneur du REMOB au cours duquel plusieurs thématiques ont été présentées et notamment l'édition par l'Unesco du livre intitulé « **Science Diplomacy and Transboundary Water Management: The Orontes River Case** ».

Lors du déplacement du sénateur Olivier Cadic au Liban et en Jordanie en Août 2016 dans le cadre de la visite pour une prise de contact avec les français établis hors de France, il a été convenu qu'une 2^{ème} édition du colloque sur l'« Hydrodiplomatie et le changement climatique pour la paix au Moyen Orient » sera organisé le 13 Décembre 2016 et qui abordera les thèmes suivants :

- **L'hydro-diplomatie du Jourdain pour une sécurisation des générations futures**
- **L'hydro-diplomatie pour un partage équitable de l'eau du Jourdain : une gestion intégrée dans un cadre législatif onusien**
- **Hydro-diplomatie et approches innovantes : quels outils technologiques et financiers?**

L'objectif de cette 2^{ème} édition de ce colloque qui s'inscrit dans le cadre des politiques d'adaptation de l'après COP 21-22 pour la Méditerranée en général et plus spécifiquement pour les pays du Moyen-Orient à la suite de leurs adhésions à la « Déclaration de Paris » ainsi qu'au « Pacte de Paris » pour les bassins transfrontaliers, est de réfléchir à ces enjeux qui nous guettent et le travail que nous devrions accomplir pour les États du Moyen – Orient afin d'amoindrir les effets des dérèglements climatiques et environnementaux et qui nécessitent de mettre en place une « feuille de route » avec des politiques d'adaptation pour la rive du Sud-Est de la Méditerranée.



Ces thèmes qui paraissent assez complexes du fait de leurs multiples dimensions scientifiques, économiques et sécuritaires, s'inscrivent dans un environnement marqué par une multitude d'interdépendance, et permettront de lancer le dialogue sur l'applicabilité de la "déclaration de Paris" sur les spécificités des pays du sud-est de la Méditerranée; le but étant d'agir et il est encore temps, puisque les experts du GIEC estiment que l'on peut encore limiter la hausse de la température terrestre à 2°C. Ces mêmes experts qui tirent la sonnette d'alarme nous préviennent que « le réchauffement climatique, s'il se poursuit au rythme actuel, sera source d'instabilité et de conflits » !

Pour ce faire, nous avons besoin de l'expertise scientifique, de la société civile, du secteur privé de toutes les forces actives du Moyen-Orient, les jeunes et les femmes et surtout de la volonté politique afin qu'à travers une action concertée comme celle que nous engageons aujourd'hui ensemble, les pays du Moyen-Orient connaissent le développement durable, gage de paix, de sécurité et de bien-être pour les générations futures.

Ainsi et à l'issue des travaux et débats de ce colloque, les recommandations qui seront transmises aux décideurs politiques des pays du Moyen-Orient, aux associations non-gouvernementales ainsi qu'aux secrétariats de la COP 21 et 22 devront refléter toutes les actions prioritaires nécessaires à appliquer d'urgence dans le cadre de ce nouvel ordre de solidarité regroupé par la « **déclaration de Paris Beyrouth et Marrakech** ».

Une citation qui s'applique à cette 2eme édition de notre grand écrivain franco-Libanais Amine Maalouf : « A de nouveaux défis, de nouvelles solutions ! »

Fadi Comair

Président d'honneur du REMOB

Hydro-diplomatie et Changement Climatique pour la Paix au Moyen orient : Cas du Bassin du Jourdain

Colloque au Sénat, Paris, le 13 Décembre 2016
Salles Monnerville & Vaugirard

Programme

14:00–14:30 Discours d'ouverture

- M. Olivier Cadic, Sénateur représentant les français établis hors de France
- M. Loïc Fauchon, Président honoraire du Conseil Mondial de l'Eau et Président de la Société des Eaux de Marseille
- Mme. Sophie Auconie, Gouverneure au Conseil Mondial de l'Eau
- M. Arthur Nazarian, Ministre de l'Energie et de l'Eau – Liban, représenté par M. Fadi Comair, Directeur Général des Ressources Hydrauliques et Electriques.
« *Les défis de l'hydro-diplomatie : l'impact des conflits et des changements globaux* »

14:30–15:00 **Table ronde d'ouverture : Les forces actives du dialogue méditerranéen, une action concertée pour la paix**

Modératrice *Mme. Marie-France CHATIN, RFI*

- M. Jean-Louis Guigou, Président d'IPEMED
- M. Miguel Garcia-Herraiz, Secrétaire Général Adjoint en charge de l'Eau et l'Environnement , Union pour la Méditerranée
- Prof. Michael Scoullou, Président GWP Med
- Michel Devivo, Secrétaire General du CIGB

15:00–15 :50 Session 1 –L’hydro-diplomatie du Jourdain pour une sécurisation des générations futures

Etant donné que les changements globaux conduisent à l’instabilité sociale et environnementale des pays du Sud-Est de la Méditerranée qui se caractérise d’une part par un stress hydrique, énergétique et alimentaire et d’autre part par un très fort déplacement de population et une migration sud-est vers le nord engendrant une augmentation des conflits entre les pays riverains, il est donc nécessaire de lancer un dialogue sur l’applicabilité du «Pacte de Paris» par rapport aux spécificités des pays concernés par des bassins transfrontaliers dans le cadre d’une diplomatie active particulièrement sur le bassin du Jourdain.

Malgré le fait que la COP 21 s’est principalement attachée aux questions liées à l’énergie, les engagements des associations non-gouvernementales ont voulu se placer dans le cadre plus général du «Nexus Eau-Energie-Alimentation». C’est dans cet esprit que les prochaines conférences des Parties ont mené leurs travaux lors de la COP 22 à Marrakech. Il est à noter que dans un monde où la population s’accroît encore rapidement, les questions liées à l’alimentation et l’évolution des consommations alimentaires auront inévitablement une incidence non négligeable sur la gestion des ressources naturelles et sur le changement climatique.

De plus et compte-tenu des enjeux complexes du développement durable dans la région méditerranéenne et des défis majeurs qui pèsent sur la région du Moyen-Orient, il est important de lancer l’Observatoire Méditerranéen du Développement Durable (OMDD) dans le but d’anticiper et d’évaluer l’implémentation des plans et programmes nationaux et régionaux proposant des solutions liées à l’eau, au développement et à la diffusion des énergies renouvelables et de l’efficacité énergétique et de la sécurisation de l’alimentation.

Cette initiative essentielle et bénéfique pour la sécurisation des générations futures devrait rassembler un groupe d’experts et un Conseil Stratégique dans le but de piloter l’OMDD afin d’exécuter les recommandations de la COP 21 et 22.

Modérateurs: **M. Brice Lalonde, Président de l’Académie de l’Eau**
(10mn) **Monsieur le Sénateur Henri Tandonnet**

Thèmes abordés

- **Dialogue pour un partage équitable et utilisation raisonnable: processus gagnant-gagnant (M. Franck Galland, M. Pierre Berthelot) 12 mn**
- **Gestion de l’eau dans le bassin du Jourdain: les conflits inhérents entre la souveraineté et le droit international (Prof. David Eaton, UT Austin) 7mn**
- **Commission de L’eau et des établissements humains, UNESCO-IHP: Les expériences pour une gestion de la sécurisation de l’eau (W-SMART) (M. Bruno Nguyen, UNESCO IHP) 7mn**
- **L’Observatoire Est-Méditerranéen du Développement Durable : Plateforme d’évaluation partagée d’Eco- risques, (Prof. Ilan Juran, NYU, UNESCO-IHP) 7mn**

15:50–16:30 Session 2 – L’hydro-diplomatie pour un partage équitable de l’eau du Jourdain : une gestion intégrée dans un cadre législatif onusien

La formulation de stratégies de négociation sur les cours d’eau internationaux basée sur la GIRE représente une opportunité pour le développement d’un bassin transfrontalier afin de traiter les multiples utilisations de l’eau en évitant les conflits potentiels entre pays riverains. Les pays riverains du Bassin du Jourdain devraient donc s’appuyer sur la coopération régionale (traités bilatéraux ou multilatéraux) afin d’assurer leurs besoins en matière de sécurité alimentaire et de favoriser le développement d’une politique économique tout en préservant les écosystèmes de la zone du bassin international. Ce mode de gestion qui propose de lier l’eau à la politique économique du bassin international a pour but de trouver des solutions pour aboutir à un accord basé sur un partage équitable et raisonnable de la ressource.

Les instances internationales telles que l’ONU, l’Union Européenne et l’UPM ont déjà entrepris au Moyen-Orient plusieurs tentatives pour orienter les nations vers un concept de coopération afin de faire face au manque d’eau dans leur pays et ceci en se basant sur les principes de l’UNECE ou de la convention des Nations Unies de 1997 sur les cours d’eau internationaux et la Directive Cadre sur l’Eau de l’Union Européenne. Des paramètres technico- économiques liés à la gestion de la ressource sont envisagés tels que: volume d’eau utilisé par rapport à la quantité disponible, qualité de la ressource en eau, revenu financier, préservation de l’écosystème du cours d’eau, traitement et réutilisation des eaux usées.

Dans le cadre du processus de négociation sur le Bassin du Jourdain, il est important de motiver les pays les plus défavorisés à œuvrer pour bénéficier d’une coopération régionale et profiter des plans socio- économiques qui sont conduit à l’échelle régionale par les Nations Unies et l’Union Européenne pour la sauvegarde de leur sécurité alimentaire. La Jordanie tente de développer avec la Palestine le projet « Red Sea-Dead Sea Canal (RSDSC) » qui prévoit la mobilisation de plus d’un milliard de mètres cubes d’eau non conventionnelle pour combler les besoins. Ce projet a été estimé à 10 milliard de dollars américains par la Banque Mondiale et rassemble tous les pays riverains à l’exception de la Syrie, et du Liban qui a exprimé son intention à rejoindre le dialogue sur ce projet.

Modérateurs : **Jean Francois Donzier, Secrétaire Général du RIOB, Directeur General OIEau**
(10mn)

Monsieur le sénateur Jean-Marie Bockel, Ancien Ministre

Thèmes abordés

- Les Instruments Législatifs Onusiens (Convention 1997, UNECE 1992) pour le partage équitable et utilisation raisonnable du Bassin du Jourdain (*M. Jean-Louis Oliver, S.G Académie de l’eau et Mme. Chantal Demilecamps, Secrétariat UNECE Convention*) 12 min
- Les lignes directrices pour la gestion des bassins transfrontaliers:
 - Leçons à retenir et bonnes pratiques pour une gestion intégrée (UNECE, RIOB), (*M. Pierre Roussel, OIEau*) 7mn
- « La Mer Morte comme tragédie de commun : une mobilisation internationale est-elle crédible et légitime? » (*Régis Marodon, AFD*) 7min

16:30–16:45 Pause

16:45–17:45 **Session 3 – Hydro-diplomatie et approches innovantes : quels outils technologiques et financiers ?**

Le partage équitable des ressources hydrauliques au Proche-Orient doit devenir un objectif global qui vise à répondre aux besoins actuels de la société et préparer la satisfaction des besoins des générations futures. L'hydrodiplomatie est une démarche qui est purement technique (première priorité) et politique (en un second temps) pourrait faciliter l'application de la Gestion intégrée de ressources en eau à l'échelle du bassin hydro-géographique, dite « nouvelle masse d'eau » qui comprend les eaux à la fois conventionnelles et non conventionnelles.

Les pays du Proche-Orient doivent avoir recours à l'hydrodiplomatie pour la gestion de leurs conflits sur une base permanente. Pour tous ces pays, le défi consistera à utiliser la stratégie du dialogue et la coopération régionale comme une opportunité pour réaliser ensemble des progrès coordonnés dans les domaines du développement humain et économique, de la protection des ressources en eau et des avancées culturelles. La consolidation de la culture de l'eau pour la paix est essentielle pour les pays riverains du Bassin du Jourdain.

Par ailleurs, le financement et la prise en compte des valeurs éthiques, au niveau des Etats comme à celui des populations, est une composante essentielle et transversale du développement durable, et spécialement de la lutte contre le changement climatique et de l'adaptation à ses conséquences. Les politiques publiques ne prendront leur plein effet que si elles ne sont définies et menées sans complaisance, mais avec transparence et sincérité, en particulier en ce qui concerne la cohérence entre les moyens effectivement mis en œuvre par les Parties et les objectifs affichés dans la Déclaration de Paris.

Il est également essentiel que soit promue une éthique citoyenne face au changement climatique: il s'agit d'une réforme profonde des comportements individuels et collectifs conduisant chacun à prendre conscience de sa responsabilité et à adopter des comportements responsables dans ses modes de vie.

16 :45-17 :15

1ere table ronde **Les outils technologiques développés sur le bassin du Jourdain**

Modérateurs **Prof. Michael Scoullos, President of the GWP Med**

10mn **Madame la sénatrice, Elisabeth Lamure,**

Thèmes abordés

- Application des outils technologiques (ICT) pour la gestion du bassin du Jourdain- (*Prof. Daene McKinney, UT Austin, Dr. Georges Comair, World Bank*) 12 mn
- Comptabilité de l'eau pour la gestion du bassin du Jourdain (*Mr. Gonzalo Espinoza, UNESCO IHE*) 7mn

2eme Table **Le Lancement de la Coopération Régionale (30 mn)**

Ronde

17 :15 -17:40



Modérateur M. Shaddad Attili, Ministre Palestinien Charge des Negotiations (7mn)

Thèmes abordés

- Le Pacte de Paris, applicabilité sur le bassin du Jourdain (M. Eric Tardieu, OIEau) 7min
- L'Ethique dans le Partage de L'Eau Transfrontalier (M. Herve Laine, président, de l'Académie de l'Ethique) 7mn

17 :40 -18 :00

Réponses aux questions écrites et rassemblées par le secrétariat (10 mn)

18:00–

Discours de Clôture et recommandations finales :

-M. Jean Launay, Président du Partenariat Français pour l'Eau

- S.E.M. Miguel Ángel Moratinos, Ancien Ministre des Affaires Etrangères Espagnol

Remerciements prononcés par M. Olivier Cadic, Sénateur représentant les français établis hors de France et M. Fadi Comair, Président d'honneur du REMOB.